



RAPPORT DU RÉSEAU AVIAIRE COMPTE RENDU AUX PRODUCTEURS ET INTERVENANTS

Avis : ces informations vous sont transmises à titre de producteur ou intervenant du secteur avicole québécois. Elles résument certains aspects de situations cliniques ou autres rapportés par les médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire, les médecins vétérinaires praticiens et le laboratoire de diagnostics du MAPAQ. Ces informations sont basées sur des impressions cliniques et des résultats de laboratoire pour le trimestre concerné. Si vous avez des préoccupations en lien avec la santé avicole, consultez un médecin vétérinaire.

Bronchite infectieuse

Il y a eu une augmentation du nombre de diagnostics de bronchite infectieuse pour ce trimestre comparé au trimestre précédent. Durant la période, douze souches de bronchite ont été identifiées par séquençage à la Faculté de médecine vétérinaire soit DMV (6) et Mass41 (6). Bien que dans la plupart des cas la bronchite n'entraîne pas de mortalité ou de condamnations, elle prédispose les oiseaux au développement d'infections bactériennes secondaires qui peuvent causer ces problèmes. La régie est importante pour contrôler les pressions bactériennes dans les poulaillers. Une mise à jour

des recommandations de dépistage et d'intervention pour la bronchite est en préparation et sera diffusée ultérieurement. Des graphiques illustrant l'évolution de la bronchite sont présentés à l'annexe 1.

Enterococcus cecorum

Il y a eu 98 diagnostics d'infection à *E. cecorum* au laboratoire dans le poulet à chair ce trimestre, ce qui correspond au plus haut pic de cas depuis 2016 (graphique 3). Depuis 2010, on note une augmentation du nombre de cas d'*Enterococcus cecorum* chez le poulet de chair en deuxième partie d'engraissement. Les épisodes de canicule semblent reliés à une augmentation du nombre de soumissions au laboratoire pour problèmes locomoteurs, souvent associés à *E. cecorum*. Une bonne régie est importante pour diminuer l'impact des facteurs de risque associés à la maladie.

Variole aviaire

On note une augmentation du nombre de cas de variole chez des poudeuses commerciales en volière. Il y a également eu des cas chez des reproducteurs. Parmi les facteurs de risque associés, on retrouve notamment le partage de personnel entre les fermes et des rénovations majeures (qui impliquent la circulation de beaucoup de personnel) suivies d'un repeuplement sans avoir préalablement nettoyé et désinfecté la bâtisse. Le Réseau aviaire vous rappelle qu'il existe des vaccins efficaces en élevage pour contrôler cette maladie.

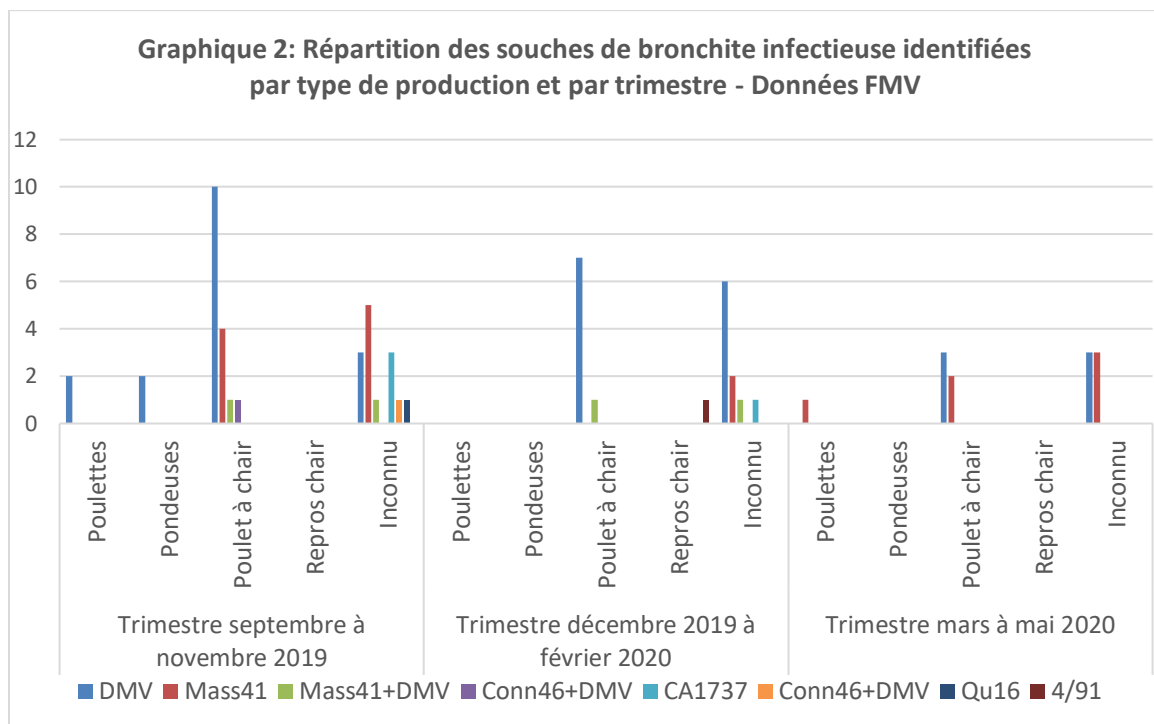
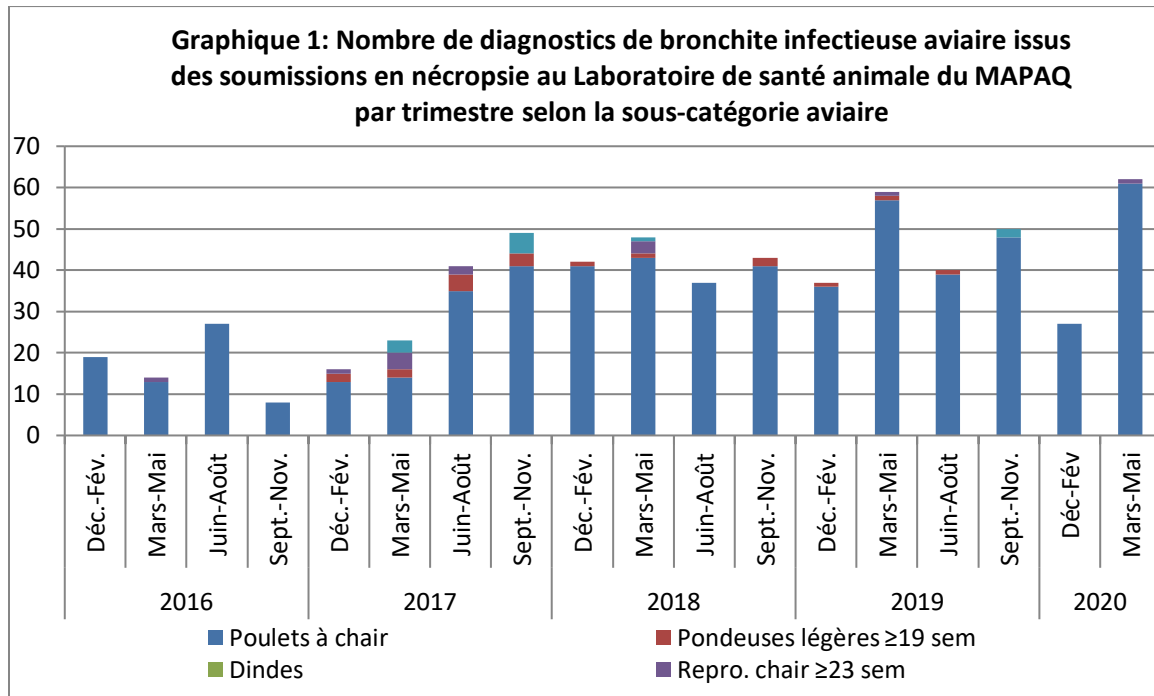
Poules en ville et basse-cour

Ce trimestre, les maladies les plus souvent diagnostiquées au laboratoire dans les élevages de basse-cour sont la mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum* (3 cas), la mycoplasmoses à *Mycoplasma synoviae* (2 cas), la maladie de Marek (4 cas) et la laryngotrachéite infectieuse (3 cas). En juillet 2020, un fournisseur d'oiseaux de basse-cour du sud du Québec a été trouvé positif pour *Mycoplasma gallisepticum*. Des cailles sont soupçonnées être la source d'introduction de la maladie au sein de l'élevage. Les clients de l'entreprise ont été avisés de la situation et les recommandations appropriées ont été transmises aux acheteurs de ces oiseaux. La dépopulation a été effectuée. Un protocole de nettoyage et désinfection a été mis en place et supervisé par le médecin vétérinaire de l'élevage. Le repeuplement sera fait avec des oiseaux provenant de couvoirs commerciaux. Le Réseau aviaire vous rappelle que l'application continue et rigoureuse des mesures de biosécurité est la première ligne de défense permettant d'éviter l'entrée de ces agents pathogènes dans un élevage commercial.

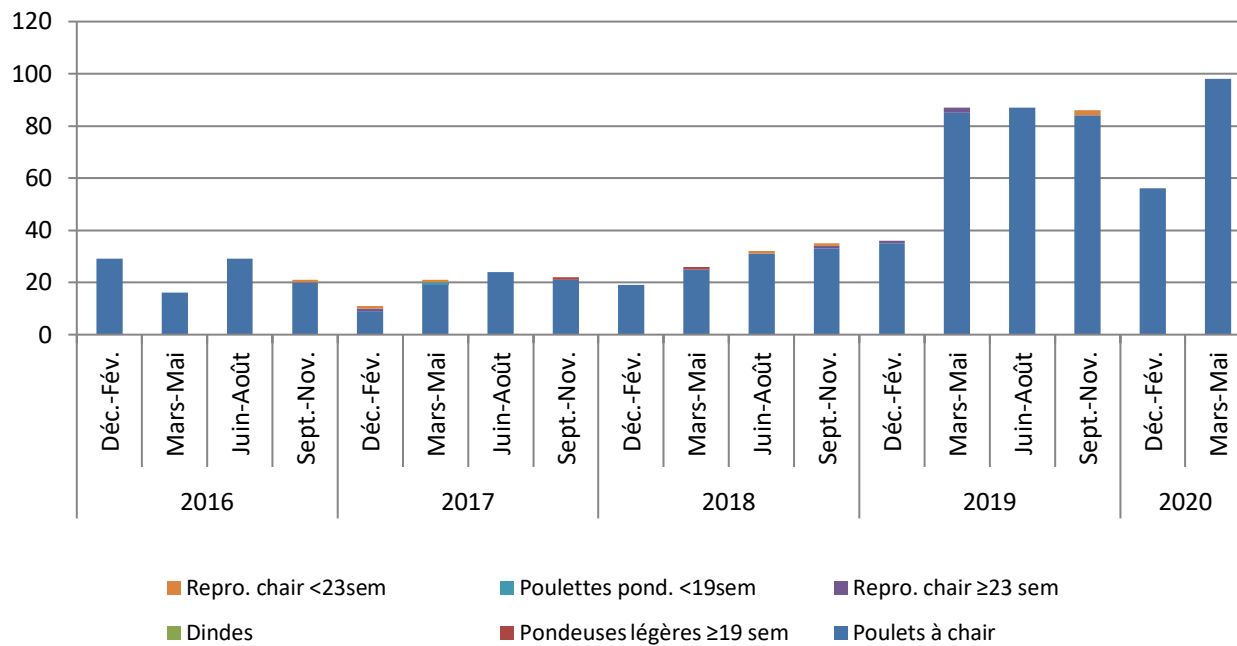
Qualité de l'eau de boisson

La qualité de l'eau de boisson est importante pour la santé aviaire. Des problèmes ont été constatés dans certains élevages à la suite de l'utilisation unique d'acide sulfurique pour le traitement de l'eau. Le Réseau aviaire vous conseille de vous référer à votre vétérinaire pour établir le meilleur protocole de traitement de l'eau dans votre élevage.

Annexe 1 – Bronchite infectieuse



Graphique 3: Nombre de diagnostic d'infection à *E. cecorum* dans les laboratoires du MAPAQ selon la sous-catégorie aviaire et le trimestre



LE RÉSEAU

Objectifs :

- Favoriser la détection et le signalement rapides de toute situation anormale ou de tout problème d'importance relatifs à la santé du cheptel avicole.
- Recommander la mise en place de mesures sanitaires ou de gestion permettant de prévenir ou de contrôler les problèmes de santé.
- Diffuser efficacement l'information pertinente auprès des médecins vétérinaires praticiens et des partenaires de l'industrie avicole.
- Établir des partenariats mettant à profit l'expertise en médecine aviaire pour ainsi contribuer au dynamisme de l'industrie avicole.

Responsable du réseau :

Dre Marie-Eve Lessard, DMV, IPSAV
 Responsable du Réseau aviaire
 Téléphone : 418 380-2100 poste (3213)
 Courriel : marie-eve.lessard@mapaq.gouv.qc.ca